

*L'année scolaire a déjà repris ses droits, avec une panoplie d'activités extra-professionnelles ou extra-scolaires qu'elles soient culturelles, artistiques ou sportives.*

*S'il vous reste un peu de temps n'hésitez pas à vous intéresser aux activités proposées sur le village par la mairie ou par les associations ; nos voisins de Thézan et Saint-André ne manquent pas non plus de dynamisme et proposent des activités complémentaires aux nôtres. Participer aux activités locales c'est permettre à l'offre d'être maintenue et de s'élargir d'année en année.*

*La Pause poursuit ses activités dont "Le Jornalet", n'hésitez pas à venir nous rejoindre.*

## VOTRE SOMMAIRE

À votre service.....	p. 2
La Vie du Village.....	p. 3
La Vie du Village.....	p. 4
Le Coin des Associations...	p. 5
Informations Municipales...	p. 6
Informations Municipales...	p. 7
Point Propreté .....	p. 8
OGM Qu'es Aquó .....	p. 9
L'Agenda des Sorties .....	p. 10
Le Coin Lecture.....	p. 11
Cueillette sauvage .....	p. 11
Le Coin des Pitchouns .....	p. 12




Quelques informations précieuses fournies par Jean-Louis Escudié pour la photo d'archive parue au précédent numéro. Le monument aux morts a été réalisé en plusieurs étapes. Le socle a été inauguré en 1920 et les noms des morts au combat gravés. Une souscription a été alors ouverte pour financer la statue qui a été réalisée par un statuaire parisien et expédiée par train depuis Paris. Le monument a été inauguré avec la statue du soldat le 11 novembre 1923. La photographie a donc été prise entre 1920 et 1923 puisque le socle du monument est visible sans le soldat.

R.M.




# A VOTRE SERVICE

dominique.garric0256@orange.fr



Dominique GARRIC  
**SOPHRO-RELAXATION**  
Consultations à domicile  
NARBONNE - LÉZIGNAN  
ET PÉRIPHÉRIE  
Tél. : 06 61 20 07 82

Alain CHABRIDON



Ferronnerie d'Art  
Petite Maçonnerie  
Carrelage - Plâtrerie  
Peinture - Tapisserie  
Débroussaillage Jardin - Ramonage  
1, chemin du Rascas  
11200 MONTSERET  
04 68 43 38 17 - 06 72 30 03 54

**Gaël BEDEL** travaux paysagers



Créations et entretien des jardins et espaces vert  
Réalisation en pierres sèches  
Maçonnerie

Port. 06 72 81 52 25  
Mail gael.bedel@orange.fr

**micim'prim**

Michael SALVADOR  
2 Rue du Lavoir  
11200 MONTSERET

06 49 76 66 01

<http://www.wix.com/micimprim/fr>  
mailrepro@yhao.fr

Création Impression

Artisans,  
auto-entreprises,  
hébergeurs,  
restaurateurs,

**nous vous  
avons oubliés ?**

Mille excuses...

envoyez une carte  
de visite à

montseret11@free.fr

et nous vous ajouterons  
gratuitement avec plaisir  
au prochain numéro !

**PIERRON LILIANE**

menages et entretiens de vos logis  
aide à la personne

5 RAMPE DES CORBIERES  
11200 MONTSERET

0468433332  
0611878302  
pierron.jacky@neuf.fr



**Restaurant "Le Dauphin"**

Mme Jennyfer Liotier  
11200 Montseret

Formule menu unique de  
l'apéritif au café, vin compris  
Cuisine raffinée de tradition  
2 salles climatisées  
Grande cour intérieure - Parking

Tél: 04 68 43 32 72

**Indigo & Garance**

créateurs d'ambiances

06 87 19 88 10 - 04 68 46 06 24

Indigo et Garance est une entreprise de peinture en décors  
qui se propose de réaliser tout décor sur vos murs.  
De la patine à la fresque, nous aimons travailler  
la chaux et les peintures naturelles.  
Venez nous découvrir sur : [www.indigoetgarance.com](http://www.indigoetgarance.com)



**Maréchal Ferrant**

Laurent Gargiulo  
11 200 Montseret

Tél : 06.15.33.02.79  
04.68.43.22.97

**ENTRE MER ET MONTAGNE**

Traiteur et repas à domicile



1 bis rue de la Forge  
11200 Montseret

izquierdo.agnes@orange.fr  
[www.reboul-izquierdo.sitew.com](http://www.reboul-izquierdo.sitew.com)  
0468655793  
0633029512

AGNÈS ET WILLIAM  
APE : 5621Z



**Nouveauté à La  
Poste de St André :**  
Un distributeur  
de billets vient  
d'être mis en service,  
il est accessible 24h/24.

MasterCard E VISA

## COMMERCE AMBULANTS

**Boucherie Pascal**  
Samedi à 11h, Place du foyer.

**Coquillages, plâteaux de fruits  
de mer, plats cuisinés de la mer.**  
Samedi de 11h à 12h - Place du foyer.

## ÉPICERIE MULTI-SERVICES

Jean-Marie AMOROS  
vous accueille tous les matins  
du lundi au dimanche de 8h à 12h15,  
ainsi que le lundi, mercredi, vendredi  
et samedi après-midi de 16h30 à 19h30.

Vous y trouverez l'alimentation,  
la presse, le service de La Poste,  
les jeux de grattage, le gaz.

Des tables et des chaises sont disposées  
devant l'épicerie le matin, pour y déguster  
une tasse de café ou tout autre  
produit acheté à l'épicerie.

Deux assistantes maternelles agréées  
et expérimentées sur la commune  
ont encore des disponibilités :

Myriam Rumeau : 06 74 45 29 07  
Marie-Claude Laurent : 04 68 43 31 87

## Course cycliste

Le 29 octobre 2011 le vélo club randonneurs lézignanais organise la "randonnée des vins primeurs"; un circuit à vélo de 30, 75 ou 90km est proposé avec des étapes dans des caves coopératives ou domaines pour dégustations.

Montségret a été choisie cette année comme ville étape pour le repas du midi qui aura lieu devant la cave si le temps le permet.

La randonnée a réuni environ 400 cyclistes l'an dernier.

Le départ est fixé à 8h devant le syndicat d'initiative de Lézignan, le retour est prévu à 17h pour le parcours le plus long.

La randonnée est gratuite pour les moins de 18 ans, pour les adultes il est demandé 7 euros pour les non adhérents et 5 euros pour les adhérents du club.

Pour plus de renseignements contactez le vélo club randonneurs lézignanais.

R.M.

## Fête du Vin Primeur 2011

18 H Concert avec les Fûts Furieux  
18 H 30 Concert avec "Atomic Jazz" sous la direction de Jules Calmettes avec un apéritif dînatoire offert par la commune  
La bénédiction du vin aura lieu lors de la messe du samedi 12 novembre à 16 H 30

## Exposition "L'herbier d'une vie" à Montségret

Un vieil herbier datant de 1942, des couronnes de mariée en fleurs d'oranger, des porte-bonheurs végétaux de toutes sortes, un ancien bureau d'écolier pourvu d'une couronne de laurier, une vitrine de médicaments d'autrefois à base de plantes, des objets retrouvés sur un arbre à loques (*sur lequel les malades accrochent divers objets personnels pour se débarrasser de leur mal*), une racine de mandragore...

Voilà un échantillon de l'exposition "L'herbier d'une vie" qui s'est déroulée le 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2011 à Montségret, dans le cadre des Journées Départementales de l'Environnement organisées par le Conseil Général de l'Aude et le Groupe d'Éducation à l'Environnement de l'Aude (*Gée Aude*).

Deux ans de recherches et de créations ont été nécessaires à Véronique Barrau (*auteur et animatrice de l'Association Mélusine*) pour effectuer les recherches puis préparer et mettre en scène cette exposition mettant en lumière le rôle des plantes au fil de la vie. De nombreux visiteurs ont déambulé dans les quatre pôles proposés : l'en-

fance, le mariage, les porte-bonheurs et la santé. Si la nostalgie et les souvenirs ont émergé chez les plus âgés, la découverte de multiples informations surprenantes ont enchanté aussi bien les petits que les grands ! Espérons que d'autres lieux accueilleront cette riche panoplie de scenettes afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse renouer avec les traditions du passé.

Pour la petite histoire, cette exposition a trouvé sa source dans un livre intitulé "L'herbier d'une vie". Écrit par Véronique Barrau, il sortira dès le 20 octobre 2011 aux éditions Plume de carotte.

Gageons que ce bel ouvrage aura autant de succès que l'exposition puisqu'il est sélectionné par la FNAC comme beau livre pour Noël. Pour les amateurs, une lecture et dédicace aura lieu le lundi 14 novembre 2011 à 18h30 à la médiathèque de St-André de Roquelongue.

Pour toute information, veuillez contacter l'association Mélusine au 06 77 36 22 87 ou consulter son site Internet : [www.melusine11.fr.st](http://www.melusine11.fr.st)



Exposition "L'herbier d'une vie" à Montségret

# La création du Musée local ou comment se souvenir pour aller de l'avant

Durant les années 1970, le château médiéval de Montsérét sommeille après ses heures de gloire de la décennie précédente, celle des grandes fêtes médiévales organisées par Louis Lapeyre.

Pourtant, au cours de prospections de surface, un nouveau Montsérétois, Jean-Jacques Immel, a découvert une quinzaine de pièces de monnaie d'époque médiévale, qu'il fait expertiser par l'Hôtel des Monnaies de Paris.

En juillet 1979, Jean-Jacques entreprend, avec l'autorisation du maire de l'époque, Jean Marsérou, et sous le contrôle de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, des fouilles de sauvetage dans un éboulis sur le versant sud du château. Le matériel exhumé se diversifie : céramiques, épingles, plaques de cuivre estampées, tessons en verre et de nouvelles pièces de monnaie.

En 1981, une péripétie inattendue précipite les événements : la gendarmerie prévient le maire de Montsérét qu'un individu fouillant avec un détecteur de métaux, communément appelé poêle à frire, a été appréhendé à Saint-Martin-de-Toques. De nombreuses pièces archéologiques furent saisies à son domicile dont deux sceaux extirpés des ruines de notre château médiéval.

Dès lors, que faire de ces sceaux et de tout le matériel archéologique réuni ? Comment éviter la dilapidation de ces témoins d'une vie passée ou leur incorporation dans les réserves d'un musée urbain, leur exposition loin du village étant improbable.

Pour garder la maîtrise de ces objets, il faut être crédible : trouver un local, dégager quelques crédits pour acheter le matériel initial, s'organiser pour assurer une ouverture régulière. La pièce située au premier étage de la Maison des Jeunes et de la Culture (*actuelle bibliothèque municipale*) s'avère la plus appropriée.

Le musée a ouvert ses portes

pour la première fois le 4 juillet 1982 dans le cadre de la fête communale.

Les fouilles de sauvetage s'intensifient. Les découvertes sont parfois spectaculaires comme une cuve baptismale, souvent modestes mais précieuses tels ces tessons permettant de reconstituer une cruche entière. Chaque été, le temps de la fête du village, les habitants sont conviés à venir apprécier l'évolution des collections archéologiques.

Si la création du musée fut impulsée par l'archéologie médiévale, il nous apparaît de suite qu'il fallait absolument élargir la panoplie des collections exposées pour intéresser le plus grand nombre d'habitants de notre commune.

Cette volonté se traduit notamment par un travail de collecte et d'identification des photos de classe depuis 1910, la présentation des généalogies reconstituées des villageois depuis 1686, un regard sur les temps les plus anciens avec les nombreux fossiles trouvés à Montsérét ou dans les environs, la constitution d'un herbier local. Chaque année, nous organisons une exposition temporaire thématique : Les fêtes au village, la guerre de 1914-1918, le sport à Montsérét. Les documents réunis viennent ensuite enrichir le fonds permanent.

En raison même de la dynamique mise en œuvre, le mode de fonctionnement a été revu en 1985. L'agrément par le service du Patrimoine du Conseil Général exigeant certaines garanties sur la pérennité de la structure, le Musée devient donc une structure municipale dont l'animation est toujours assurée par le groupe "Patrimoine" de la MJC locale. Une conservatrice est nommée en la personne d'Augustine Cahuzac, un travail d'inventaire entrepris, une ouverture régulière assurée. Les collections sont transférées dans l'ancien lavoir de

la Ville Haute, désormais dénommé "le Petit Musée". La nouvelle inauguration a lieu le 6 juillet 1985.

Au fil du temps, des cruches entières ou presque remplaceront les tessons peu expressifs du début, le nombre de monnaies augmentera, l'album réunissant les photos des enfants de l'école s'enrichira des jeunes générations. De nouvelles vitrines, quelques présentoirs donneront à l'ensemble une allure moins "bricolée".

D'une manière générale, l'idée de départ qui, à notre sens, reste toujours d'actualité, était de faire de ce Petit Musée une vitrine de la richesse patrimoniale de notre commune. L'existence d'un lieu ouvert à tous devait donner l'envie de confier à ses animateurs vieux objets et documents anciens plutôt que de les jeter.

Désormais, les nouvelles technologies favorisent la conservation et la diffusion de textes et d'images. Mais, aujourd'hui comme hier, le Patrimoine n'existe que par la volonté de ses habitants. Un groupe "Patrimoine" fonctionne au sein de l'association Les Montsérétois. Rejoignez-le pour vivre une passion collective.

*Jean-Louis Escudier*



## - Les Bidons -

C'est la rentrée, même si le temps persiste à se prendre pour l'été. Les Fûts Furieux, eux aussi, ont, donc repris le chemin du foyer et de leurs bidons.

Quelques nouveautés en ce début d'année cependant.

D'abord, ce n'est plus une répétition par semaine mais deux : tous les mardis et les jeudis soir à 20h30 au foyer de Montsérét.

Grâce à cette nouvelle organisation, nous espérons pouvoir travailler un tout nouveau spectacle, plus abouti, avec de nouveaux morceaux.

D'ailleurs une collaboration avec des "jongleuses de feu" est prévue suite à l'excellent Festimusic La Plume qui a eu lieu le 3 septembre à Talairan et au cours duquel une prestation commune improvisée nous a donné envie de renouveler cette expérience.

Comme chaque année, nous accueillerons les nouveaux venus avec plaisir. N'hésitez pas à nous rejoindre si le cœur vous en dit.

Nous vous souhaitons  
à tous et à toutes  
une excellente rentrée.



## - La Pause -

La section "LaPause" reprend du service avec une formule légèrement différente.

Le rythme des réunions se réduit à une rencontre tous les 15 jours.

Le 5 octobre a eu lieu une soirée jeu de société avec une partie très animée de "Time's up<sup>®</sup>" et le 19 octobre une soirée écriture proposée et animée par Véronique.

Après les congés scolaires Dieu-Mai nous présentera un récit illustré de photographies de son périple en Asie.

Nous existons pour partager des moments et des expériences sans barrière sociale ou d'âge dans la joie et la bonne humeur.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre le mercredi de 21h à 23h à la salle de la Paus'thé.

Information auprès de Rémi  
04 68 32 33 10 ou  
moreda@free.fr

R.M.

## - Tango -

Samedi 20 et dimanche 21 août le stage de tango argentin animé par l'association "le 5 en scène" et accueilli à Montsérét par la municipalité et la section La Pause des Montsérétois a été un succès.

Malgré la période estivale, où chacun parcourt le monde ou la plage, c'est environ 50 personnes qui ont participé au stage ainsi qu'au repas partagé et au bal.

La salle des fêtes et le village ont été appréciés par les stagiaires qui sont prêts à revenir pratiquer à Montsérét.

Merci à Martine pour son sérieux dans l'organisation et l'encadrement de cet événement.

R.M.

## - Jardiniers de France -

L'antenne de Montsérét poursuit son activité, Alain Bessière qui a co-animé depuis sa création les réunions avec Jean Rivière passe la main à Daniel Cerdan que vous pouvez joindre si vous souhaitez des renseignements au 04 68 43 30 84.

Les jardiniers de France proposent une réunion mensuelle à thème sur Montsérét, Thézan ou St-André de Roquelongue. A la fin de chaque réunion des visites de jardins de membres sont programmées, on peut ainsi lors des visites bénéficier de l'expertise de Jean Rivière et des conseils avisés des autres membres.

En juin une commande groupée de paille à un exploitant local permet d'avoir le nécessaire pour pailler nos jardins et ainsi limiter l'arrosage.

L'adhésion est de 15 euros/an.

Voici le planning des réunions  
pour cette année :

Jeudi 13 octobre 18h à Montsérét :

Le jardin au naturel ;  
bilan de nos jardins cet été, paillages.

Jeudi 10 novembre 18h à Thézan :

Les travaux d'automne.

Jeudi 8 décembre 18h à St-André :

Les arbres fruitiers, réussir la plantation.

Jeudi 5 janvier 18h à Montsérét :

Les associations de plantes au potager ;  
vente de graine par catalogue.

Jeudi 2 février à 18h à Thézan :

Les agrumes

R.M.

## INFORMATION...

A partir du 29 novembre 2011 les émetteurs relais de télévision hertzienne vont cesser d'émettre pour imposer à l'ensemble de la population du Languedoc-Roussillon la TNT (*Télévision Numérique Terrestre*). Si vous avez un vieux téléviseur vous devrez donc investir dans un terminal de réception TNT (à partir de 20 euros) ou saisir l'occasion pour acheter un nouveau téléviseur équipé d'origine de la TNT. Si vous avez plusieurs téléviseurs ils devront tous être équipés de la TNT. Inutile de dire que les ventes vont être dopées par ce dispositif et les retardataires manqueront peut-être de choix sur les produits.

C'est la même punition pour les satellites des chaînes diffusées par le satellite ASTRA en analogique (de TF1 à M6).

Il faudra alors s'équiper d'un terminal satellite numérique équipé d'une carte TNTsat (*satellite ASTRA*) ou Fransat (*satellite Hotbird*). Mais l'équipement est plus cher (à partir de 80 euros).

Nous devrions recevoir une lettre d'information dans nos boîtes aux lettres prochainement.

Source : brochure "Mon passage à la télé tout numérique ? Languedoc-Roussillon" du 19 mai 2011.

R.M.

## RECENSEMENT MILITAIRE OU RECENSEMENT CITOYEN

### Principe

Tout jeune Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (*ou du consulat s'il habite à l'étranger*). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

### Qui est concerné ?

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons. Comment se faire recenser ?

### Qui doit faire la démarche ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

### Où se faire recenser ?

- À la mairie du domicile, si le jeune habite en France,
- Au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

### Que faut-il déclarer ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations suivantes :

- Votre nom (*nom de famille et éventuellement nom d'usage*), vos prénoms, votre date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant vos parents,
- votre adresse,
- votre situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

### Quelles pièces fournir ?

- Une pièce d'identité (*carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française*),
- Un livret de famille

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

### Quand se faire recenser ?

#### Délais :

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française, mais qui ne l'ont pas fait, doivent se faire recenser dans le mois qui suit les 19 ans.

#### Régularisation :

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

### Quels sont les effets du recensement ?

#### Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

### Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de votre situation.

### Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité. Vous ne pourrez notamment pas participer à la journée défense et citoyenneté ni passer les concours et examens d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

## DEMANDES ET ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

La Commune a, en 2010 déposé 3 dossiers de demandes de subventions pour des projets communaux, nous pouvons aujourd'hui faire le point sur ces différents dossiers :

### 1 - Assainissement collectif

Une deuxième demande de subvention a été déposée auprès des services du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau concernant la construction d'une nouvelle station d'épuration (*construite il y a 38 ans, aujourd'hui obsolète*) et la réhabilitation

du réseau de collecte des eaux usées.

Faute de fond public suffisant par rapport à un très grand nombre de dossiers présentés, seule la réhabilitation du réseau a été retenue et financée à hauteur de 15 088 € pour un montant du projet HT de 23 999 € (*taux de subvention d'environ 63 %*). Ces travaux sur les réseaux ne seront commencés que si notre projet de nouvelle station d'épuration est validé et subventionné correctement, les services techniques du Conseil Général nous ayant affirmés que notre dossier deviendrait prioritaire pour l'année 2012.

### 2 - Réseau d'alimentation d'eau potable

Un dossier de subventionnement des travaux de remplacement des 46 derniers branchements en plomb existant sur le village a été également déposé, au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau.

Cette démarche était nécessaire au vu de la réglementation qui impose de réaliser ces travaux avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Notre dossier a été retenu et financé à hauteur de 27 600 € pour un montant du projet HT de 79 350 € (*taux de subvention d'environ 35 %*). Ce taux est décevant mais il découle du fait que seuls les branchements sont pris à 50 % alors que les études et les travaux de voiries ne sont pas du tout subventionnés.

### 3 - Mise en sécurité de l'église Saint Félix

Avec l'aide de Monsieur Mathieu COURTIADÉ (*notre architecte, maître d'œuvre dans la rénovation du lavoir de la ville basse*) nous avons présenté un dossier technique très détaillé sur la mise en sécurité de notre église (*nous rappelons ici que depuis la loi de 1905 dite loi "de séparation de l'église et de l'état"*), la responsabilité de l'entretien et de la sécurité des bâtiments religieux incombe aux communes.

Ce dossier de subvention a été déposé auprès de l'État (*ex DGE*), de la Région et du Département. La sous-Préfecture nous a affirmé que les différents services techniques de l'État avaient émis un avis très favorable à ce dossier. Malheureusement la crise financière est passée par là, et les subventions se sont réduites comme une "peau de chagrin".

Mais nous ne comptons pas en rester là, nous allons réitérer nos demandes et en ajoutant même une quatrième auprès du Ministre de l'Intérieur, on ne sait jamais ce qui peut se produire dans une année d'élections présidentielles...

**- LISTE ÉLECTORALE -  
PREMIERE INSCRIPTION**

Principe

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

Il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin,
- être de nationalité française. (*Les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes*),
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- Soit à la mairie de son domicile,
- Soit à la mairie d'une commune dans laquelle on est assujéti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- Soit à la mairie de sa résidence à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- Soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la Mairie avec les

pièces exigées,

- Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées,
- Soit par Internet, en utilisant le téléservice proposé par mon-service-public.fr (*pour quelques communes seulement*).

Quand s'inscrire ?

Mis à part quelques cas particuliers, pour pouvoir voter, il faut s'inscrire avant la fin de l'année qui précède le scrutin.

Principe : avant le 31 décembre

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais vous ne pouvez voter qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (*après la révision annuelle des listes électorales*).

Pour pouvoir voter en 2012, il faut donc s'inscrire au plus tard le 31 décembre 2011.

Cas particuliers : inscription l'année de l'élection

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous pouvez vous inscrire et voter la même année :

- Jeune ayant atteint l'âge de 18 ans entre le 1<sup>er</sup> mars et le jour de l'élection,
- Personne qui déménage pour des motifs professionnels et fonctionnaire admis à la retraite après le 1<sup>er</sup> janvier,
- Militaire retournant à la vie civile après le 1<sup>er</sup> janvier,
- Acquisition de la nationalité française après le 1<sup>er</sup> janvier,
- Recouvrement de l'exercice du droit de vote après le 1<sup>er</sup> janvier.

**NOUVEAU FONCTIONNEMENT  
DU RPI MONTSERET / THEZAN DES  
CORBIERES ET DE LA  
GARDERIE MUNICIPALE**

Au printemps 2011, la municipalité de Saint André de Roquelongue a fait savoir aux élus de Thézan et de Montsérét que l'école de St André ne pouvait plus accueillir les enfants des petites et moyennes sections (*de 3 à 5 ans*) de nos deux villages ; en effet, cela les obligeait à aménager une nouvelle salle pour une classe supplémentaire qui aurait dû ensuite fermer rapidement suite à une baisse prévisionnelle des effectifs à court terme.

Le Maire de St André nous a informés que l'école de St André continuerait à accueillir les enfants de 2 à 3 ans.

Cette annonce s'est faite dans un contexte délicat puisque une baisse des effectifs menaçait à court terme la 3<sup>ème</sup> classe de notre RPI, surtout par rapport à la politique actuelle de l'éducation nationale, avec une suppression de plus de 70 000 enseignants dans notre pays lors des 5 dernières années. La création d'une classe maternelle à Thézan confortait le maintien d'une 3<sup>ème</sup> classe sur notre RPI.

La municipalité de Thézan dans un délai très court a réussi à faire et à terminer les travaux pour la création de cette classe maternelle.

Cette création entraînait des modifications dans le fonctionnement de notre garderie municipale péri-scolaire.

En effet, il était impossible de faire cohabiter les enfants de 3 ans et de 10 ans dans un même lieu. Une salle devait donc être aménagée pour les tout petits, l'ancienne salle de garderie située sous le porche avec mise en place de sanitaires adaptés et achat de mobiliers.

Evelyne, titulaire d'un BAFA petite enfance, a été chargée de cette garderie. La salle municipale de la Paus' Thé (*ex-bureau de Poste*) a été affectée à la garderie des enfants de l'école primaire de nos deux villages et ce, sans effet sur la disponibilité de cette salle pour les associations. Nous avons embauché Mme Micheline MUZIOT pour assurer cette garderie, Micheline ayant déjà travaillé pour notre RPI sur un contrat aidé "éducation nationale". Micheline a été embauchée par la Commune de Montsérét sur un contrat aidé de 6 mois renouvelable avec une durée de travail hebdomadaire de 20h. Des travaux liés à l'environnement et de petits travaux administratifs compléteront son emploi du temps.

Documents à fournir	Précisions et cas particuliers
Formulaire d'inscription	Disponible en Mairie ou en ligne
Pièce d'identité	La pièce doit prouver la nationalité française ( <i>passport ou carte nationale d'identité</i> ). Elle doit être récente : valide ou expirée depuis moins d'1 an. Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine + une preuve de la nationalité française ( <i>décret de naturalisation, certificat de nationalité</i> )
Justificatif de domicile	Selon les situations, il convient de fournir l'une de ces pièces : - S'il s'agit de votre domicile : un justificatif de domicile de moins de 3 mois - S'il s'agit du domicile de vos parents : attestation du parent ( <i>sur papier libre</i> ) certifiant que vous habitez chez lui + un justificatif de domicile du parent - S'il s'agit de votre résidence : justificatif de la résidence depuis plus de 6 mois dans la commune - Si vous êtes seulement contribuable : justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans

**TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC SUITE A LA TEMPÊTE KLAUSS**

La quasi-totalité des travaux suite aux dégâts causés par la tempête Klaus (*abattage d'arbres au cimetière, réfection du mur au dessus du Monument aux Morts, voirie ...*) ont déjà été réalisés.

Une consultation auprès des entreprises pour le changement des consoles d'éclairage public endommagées par la tempête est en cours d'instruction.



## UN POINT PROPRETÉ QUI NE MÉRITE DÉCIDÉMENT PAS SON NOM ! :



Voici des photos du point de propreté du Pech de Gaubert prises par les services municipaux.

Dans le dernier numéro du Jornalet, nous avons, pour la énième fois, communiqué toute la réglementation concernant l'enlèvement des ordures ménagères dans notre village avec toutes les informations sur le tri sélectif.

Certains sont les premiers à critiquer le "côté sale" de certains coins de notre commune, mais il suffit de quelques personnes totalement irresponsables pour rendre cet endroit en permanence "dégueulasse et ce, quelle que soit la diligence des employés municipaux".

C'est consternant de voir de pareilles attitudes dans un petit village comme le nôtre.

Faudra-t-il un jour en arriver à pénaliser financièrement ce qu'on pourrait qualifier de "délinquants" ?

Le Maire, Jean-Luc JALABERT





# OGM QU'ES AQUÓ ?

Il s'agit d'organismes génétiquement modifiés, c'est à dire une espèce vivante dont le patrimoine génétique (*chromosomes*) a été modifié par ajout de patrimoine génétique d'une autre espèce. La finalité est l'intérêt industriel avec augmentation de la fiabilité, rentabilité ou facilité d'obtention d'un produit.

- OGM bon ou mauvais ?-

Quand on parle d'OGM on pense généralement au soja et au maïs dont la mise en œuvre est très controversée. Je les aborderai volontairement en dernier.

Débutons par des exemples d'OGM à but médical :

L'insuline pour les diabétiques a été pendant longtemps extraite de pancréas de porcs ou de bœufs. L'insuline ainsi obtenue était compliquée à purifier et légèrement différente de l'insuline humaine, en conséquence des réactions de défense immunitaire chez certains patients rendaient le traitement compliqué. Depuis 1983 c'est une bactérie *Escherichia coli* modifiée à l'aide du gène humain qui permet de fabriquer en grande quantité de l'insuline identique à l'insuline humaine et très facile à purifier.

L'hormone de croissance utilisée en traitement du nanisme était elle extraite du cerveau (*hypophyse*) de cadavres humains. Certains patients ont été ainsi contaminés par la maladie de Creutzfeld-Jacob. Aujourd'hui, ce sont des micro-organismes modifiés génétiquement qui produisent l'hormone de croissance humaine.

A la lecture de ces deux exemples il faut admettre qu'il s'agit d'OGM qui améliorent le bien être de l'homme sans nuire à l'environnement.

En agronomie cela est plus compliqué, si certains chercheurs tentent de produire des OGM dans le but d'améliorer la condition humaine, la plupart des produits commercialisés ou en attente de commercialisation sont à visée plus trouble.

En voici quelques exemples :

Le riz doré ou "golden rice" modifié grâce à des gènes de fleur pour être

plus riche en bêta-carotène. Une fois dans l'organisme les bêta-carotènes permettent de fabriquer la vitamine A qui est indispensable à la santé des yeux. Dans les pays pauvres 350 000 enfants perdent la vue chaque année par manque de vitamine A. Ce riz à lui seul ne suffit pas à combler le manque de vitamine mais il peut y contribuer.

Les végétaux dits "BT" : on leur a ajouté un gène d'une bactérie (*Bacillus thuringiensis*), la plante produit alors en permanence une molécule (*protéine*) qui tue les larves des insectes qui se nourrissent des feuilles ou de la tige de la plante. Le maïs BT est le mieux connu, ce sont des champs de ce maïs qui ont été fauchés en France. Sa culture permet de limiter le traitement des champs par les agriculteurs ce qui est bon pour l'environnement et la santé humaine. Les rendements sont meilleurs et ce même sur des champs conventionnels proches de champs OGM. Le risque est de voir apparaître des insectes résistants et d'avoir des pollinisations qui modifieraient des plantes sauvages. Il existe aussi du soja, du coton, de la pomme de terre BT.

Les végétaux dits "Ht" pour herbicides résistants. L'agriculteur peut désherber son champ sans se soucier de la plante qu'il cultive puisqu'elle est résistante. Les champs d'OGM "Ht" sont ainsi traités par hélicoptère ou avion. L'herbicide utilisé qui est le RUNDUP se retrouve alors forcément dans le produit final. Une étude sur les effets du RUNDUP sur la santé humaine est en cours mais nous en mangeons déjà. La principale culture est celle du soja Ht, mais il existe aussi du maïs, de la betterave à sucre, du coton.

Les enzymes sont des éléments utilisés lors de procédés de fabrication, par exemple la chymosine est l'enzyme présente dans la présure et qui sert à faire cailler le lait pour fabriquer le fro-

mage. Cette enzyme est soit issue de la panse de veau allaité soit produite par un micro-organisme modifié. La chymosine OGM n'est pas à ce jour autorisée en France.

Des animaux OGM existent déjà pour la recherche médicale mais des projets d'animaux pour l'alimentation humaine sont en cours comme le saumon transgénique qui grossit deux fois plus vite.

Pour finir je vous parlerai d'une série de décisions européennes datant de mars 2010. Bruxelles a autorisé la culture aux pays de la zone euro de la pomme de terre Amflora®. Cette pomme de terre est un OGM mis au point par le chimiste allemand BASF. L'amidon issu de la pomme de terre va être utilisé pour fabriquer du papier, des bio-plastiques, de la colle. Mais l'excédent pourra être utilisé pour nourrir le bétail. Le texte d'autorisation stipule qu'une fuite accidentelle de ces pommes de terre dans l'alimentation humaine sera tolérée à hauteur de 0,9%. Dans sa lancée Bruxelles a aussi autorisé la commercialisation de 3 nouvelles variétés de maïs transgéniques qui seront uniquement importées et non cultivées. Mais pour nous consommateurs le résultat est le même, nous mangeons déjà des OGM tous les jours sans avoir le détail de leur origine BT ou HT et vue la tendance actuelle cela ne va pas s'arranger.

La seule solution qui reste très difficile à mettre en œuvre reste le potager et l'élevage familial !



CINÉMA LE PALACE À Lézignan-Corbières  
Une salle qui a tout d'une grande au tarif de 5,8 € la séance.  
Pour les adhérents MJC 4,30 €

Le Samedi 15 Octobre  
21h  
"La Guerre des Boutons"

Le Dimanche 16 Octobre  
17h  
"La Guerre des Boutons"

Tél. 04 68 27 27 43

Du Samedi 29 Octobre  
au Samedi 26 Novembre  
à CONILHAC CORBIÈRES  
"Festival Jazz Conilhac"  
Tél. 04 68 27 71 99

Du Jeudi 20 Octobre  
au Dimanche 30 Octobre  
à LEZIGNAN CORBIÈRES  
Fête des primeurs  
Tél. 04 68 27 10 32  
Avec la participation de la cave coopérative de Montsérét. Le 29 Octobre accueil à Montsérét à la cave coopérative de la randonnée cyclo. Dégustation de primeurs animée par les coopérateurs et repas organisé par le club cyclo. Plus de 400 cyclistes sont attendus !!!

Samedi 22 Octobre  
à LEZIGNAN CORBIÈRES  
"Saison Occitane Bolega Pais"  
"Concert"  
Tél. 04 68 27 01 34  
à 18h30 à la "Brasserie le 79" : apertissadis musical avec "Zo" concert vitaminé à la frontière de la tradition et du rock où le texte occitan fusionne avec l'énergie du rythme ; Afogassets (*tapas locales*) et vin primeurs.  
à 21h30 : reprise du concert

Samedi 26 et Dimanche 27 Novembre  
à MONTSÉRET  
3<sup>èmes</sup> rencontres de théâtre amateurs à la salle des fêtes : le temps d'un week-end, le village accueille 6 troupes de théâtre amateur - tous les spectacles sont gratuits et de tous genres.

Démarrage le samedi à 14h clôture le dimanche à 20h avec un apéritif offert par la commune.  
Le samedi soir comédie musicale déjantée "L'olympé en folie" à 21h .

Le Jeudi 10 Novembre  
à FERRALS LES CORBIÈRES  
"Université de la Vigne et du Vin du Pays Corbières et Minervois" Entrée libre et gratuite. Repas de midi sur réservation  
Informations : [www.universitevignevin.fr](http://www.universitevignevin.fr)  
Pays Corbières & Minervois :

Tel. 04 68 27 88 10

Tel. 06 82 15 42 92

à l'Espace Culturel des Corbières : "La notoriété ou comment devenir vigneron, riche et célèbre ?"

FERRALS LES CORBIÈRES  
Programmation de l'espace culturel  
Tél. 04 68 27 03 35

- Le Vendredi 18 Novembre à 20h45  
à l'Espace Culturel des Corbières :  
"Rugby Club Village" avec la Cie "La Rampe Tio" humour, galéjades-sketch - à partir de 7 ans - de 5 à 12€  
- Le Dimanche 20 Novembre à 17h  
à l'Espace Culturel des Corbières :  
"Léonie" avec la Cie "de la Loue" théâtre jeune public - à partir de 5 ans - 5€  
et... tant d'autres spectacles tout au long de l'année renseignement au 04 68 27 03 35.

Du Samedi 3 Décembre  
au Dimanche 4 Décembre  
à SAINT ANDRÉ DE ROQUELONGUE  
Fête locale

Le Samedi 26 Novembre  
à THÉZAN DES CORBIÈRES  
"Sentier en fête"  
à 8h30 RDV à la Maison des Villages : randonnée pédestre accompagnée.  
Gratuit (3€ assurance)

Tél. 04 68 45 84 27

MONTSÉRET

Jeudi 17 novembre, au foyer, à 18h30 :

Lo rugby es aquò que nos cal !  
Conférence/lecture/conte sur le rugby (*en particulier, le 13 !*) comme fait historique, social, culturel et identitaire... à la veille de la représentation du spectacle de Claude Alranq Rugby-Club Village à l'Espace Culturel des Corbières, à Ferrals (*vendredi 18 novembre, à 20h45*). Depuis les dinosaures d'Espéraz aux titres de champion de France du FCL, le conteur carcassonnais Alan Roch multiplie les anecdotes pour rendre compte d'une passion de forme ovale ! L'intervention s'appuiera sur l'exposition Mots de rugby (*Bibliothèque Départementale de l'Aude*).  
Entrée libre ; discussion-apéritif en suivant.  
En ouverture, une intervention de présentation historique du rugby sera proposée dans l'après-midi aux écoliers de Montsérét.

Retrouvez l'ensemble de l'agenda en Corbières Minervois sur [www.tourisme-corbieres-minervois.com](http://www.tourisme-corbieres-minervois.com)

Comité de rédaction au sein de la section La Pause

Rémi Moreda, Rédacteur en Chef

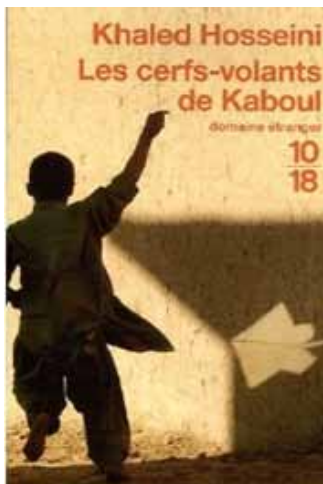
(Vous pouvez me contacter pour des commentaires, des propositions de publication à [montseret11@free.fr](mailto:montseret11@free.fr) ou dans ma boîte aux lettres : 2A rampe des Corbières).  
Delphine Denis, Alexandra Hinze, Anne Marsérou, Dieu-Mai Nguyễn Khoa, Violette Vincent, Patrick Vincent, Michaël Salvador

Mise en page et Impression : Mic Imprim' - Siret 531-840-973-00014 - Juillet 2011  
Ne peut être vendu - Ne pas jeter sur la voie publique - Pensez au recyclage

De toutes mes lectures estivales, une est sortie du lot :

Les cerfs-volants de Kaboul  
Khaled Hosseini

Ce best seller, dont la réputation est loin d'être surfaite, décrit l'actualité de l'Afghanistan désemparé et en proie au fanatisme religieux, à travers l'histoire d'une émouvante amitié entre deux enfants.



## CUEILLETTE SAUVAGE

par Delphine Denis

Chataigne, *Castanea sativa*, *C. mollissima*, *C. crenata* ou *castahna* en occitan.

L'automne est là, et c'est le moment d'aller se balader pour profiter de ses belles couleurs et des dernières chaleurs avant l'hiver. Que ce soit dans les vignes et après les vendanges pour déguster les grappillons sucrés ou dans les bois d'altitude pour ramasser la châtaigne.

Le châtaignier, originaire du Caucase, a été introduit en France par les romains. Il affectionne les sols siliceux et acides, dépourvus de calcaire, et s'épanouit entre 400 et 800 mètres d'altitude.

On trouve son fruit, paré de sa bogue protectrice quand il tombe de ses branches de la mi-septembre jusqu'au mois de novembre.

Une légende, inventée par un poète italien de la Renaissance, veut que le châtaignier soit né de la fureur (pro) créatrice de Jupiter. Courtisée par ce dernier, l'une des nymphes de Diane, Néea, préféra se tuer plutôt que de perdre sa vertu. Pour lui rendre hommage, le maître des dieux transforma sa dépouille en un arbre majestueux, le *Casta Néea*, dont les fruits garnis de piquants symbolisent cette triste aventure.

La châtaigne comme le marron sont des akènes, fruits secs issus du châtaignier. Le marron est donc une variété de châtaigne, dénommé ainsi à cause de sa ressemblance avec le marron d'Inde, fruit du marronnier, qui lui n'est pas comestible. Le marron se trouve seul dans sa coque, alors que la bogue de la châtaigne

contient 2 à 3 fruits dans la même enveloppe : les châtaignes sont alors plates d'un côté et arrondies de l'autre. Les châtaignes sont généralement plus petites que les marrons et moins bombées.

Utilisations culinaires :

Si la châtaigne a souvent été liée à la nourriture du pauvre, elle est désormais reine de l'automne et régale les petits et les plus grands, bouillie ou simplement grillée au feu de bois. Ses gros piquant renferment un trésor de propriétés gustatives et nutritives, d'indéniables ressources énergétiques et des fibres, qui permettent de rassasier les amateurs et de contenter les plus affaiblis puisqu'elle contient potassium, fer, vitamine C ou encore magnésium en grande quantité.

Cueillette :

Choisissez-la lourde, avec une écorce brillante. C'est en général le gage d'un fruit bien plein. Fuyez les fruits dont la coque présente des trous : ils sont attaqués par les vers.

Conservez-la dans le bac à légume du réfrigérateur pas plus de quelques jours car, au même titre que les fruits frais, elle est très fragile. Protégez-la de l'humidité. Une fois la coque incisée, elle peut aussi se garder au congélateur. Il suffira alors de la mettre à griller, sans même prendre soin de la décongeler.

## LE COIN DES DÉLICIES

par Dieu-Mai Nguyen Khoa

Sirop de citronnelle et de gingembre

Doses pour 4 verres :

- 6 tiges de citronnelle
- 4 rondelles de gingembre frais
- 2 verres de sucre roux
- 2 verres d'eau
- 2 longues pelures de citrons (*verts ou jaunes*)
- Jus de 2 citrons (*verts ou jaunes*)

Mettre tous ces ingrédients dans une casserole.

Porter à ébullition et laisser mijoter pendant 10 minutes.

Puis presser le tout et verser le sirop dans une bouteille stérilisée.

Ce sirop est délicieux sur une glace à la vanille !

## RECETTE

Le Cousina de Christiane

Par Christiane Brioude

Ingrédients (pour 6 pers.) :

- 1 kg de Châtaignes,
- 1 Litre de court-bouillon de volaille,
- 1 noix de muscade à râper,
- 6 feuilles de céleri,
- 1 Litre de crème fraîche, Sel, Poivre.

Cuire les châtaignes dans l'eau bouillante après avoir enlevé la première peau.

Quand elles sont cuites, ôter la deuxième peau.

Réservez les 2/3 des châtaignes et passez le 1/3 restant à la moulinette.

Faire bouillir le bouillon de volaille avec la noix de muscade râpée, les feuilles de céleri et les châtaignes moulinées. Saler, poivrer.

Au bout d'une 1/2 heure, ajouter le litre de crème fraîche,

Quand cela commence à bouillir, ajouter les 2/3 des châtaignes pelées. Rectifier l'assaisonnement et laissez mijoter 1 heure.

Bonne cueillette.



Ça y est, l'été est bien terminé et on a repris le chemin de l'école, mais sais-tu comment ça se passait dans le temps, à l'époque de tes grands-parents par exemple?



Tout d'abord, les écoles n'étaient pas mixtes : il y avait celles des filles et celles des garçons, tous les élèves portaient des blouses pour ne pas abîmer leurs vêtements.

Il n'y avait pas tout le matériel scolaire comme aujourd'hui, les enfants écrivaient à la plume.

Les filles apprenaient la couture et les garçons faisaient des exercices militaires en plus de lire et compter.

L'école existe depuis très longtemps : au temps des grecs déjà, on instruisait les enfants mais seulement les plus riches, c'est à la fin du 19ème siècle avec Jules Ferry que l'école devient obligatoire, gratuite et laïque ( c'est-à-dire sans religion ).

La reprise de l'école tombe en même temps que l'arrivée de l'automne, voici donc quelques jeux et coloriages sur ce thème :

## DEVINETTES :

- Je suis un fruit d'Automne
- Je peux être jaune, rouge, verte
- J'ai des pépins
- Adam et Eve m'aiment

Je suis.....

Réponse: une pomme

- Je suis à la fois un objet de l'école et une partie de l'arbre

- Je tombe en Automne

Je suis.....

Réponse: une feuille

## LABYRINTHE :

Retrouve le chemin pour récupérer les champignons

